



● LE MOT DU PRÉSIDENT

SYMSEM, Syndicat Mixte du Sud Est Marnais, c'est la collecte et l'incinération des déchets ménagers, la collecte et le tri des sacs jaunes de près de 39 000 habitants sur 153 communes, ainsi que la gestion de 12 déchèteries et d'une plateforme de déchets verts. Le coût de la collecte s'élève à environ 1 300 000 €, celui de l'incinération à 2 000 000 €, et celui correspondant à la gestion des déchèteries est de 800 000 €.

SYMSEM, ce sont aussi 7 personnes à votre disposition, afin d'assurer le bon fonctionnement du service : comptabilité, secrétariat, contrôle et suivi des marchés des prestataires, distribution des sacs de tri, vente de composteurs... mais également pour répondre à vos nombreux questionnements (plusieurs milliers d'appels chaque année).

SYMSEM, c'est en plus la communication, ainsi que l'animation de 76 séances d'activités pédagogiques dans les écoles au cours de l'année scolaire (depuis mars 2022) et de 5 séances périscolaires. C'est également l'organisation et l'accompagnement de visites, en fonction de vos demandes, du centre de tri et de l'usine d'incinération du SYVALOM qui se trouvent à La Veuve.

SYMSEM, ce sont les habitants, les élus, les agents qui agissent ensemble pour donner un avenir à nos déchets et préserver notre environnement.

Bonnes vacances !

René Schuller

Opération compost & broyat

● OPÉRATION COMPOSTAGE ET BROYAT, LE BILAN



Dans le cadre de l'édition 2022 de « Tous au compost ! », le SYMSEM a organisé pour la première fois, une distribution gratuite de compost et de broyat dans les déchèteries de Pogny, Courtisols, Pargny-sur-Saulx, Thiéblemont-Farémont et Sainte-Menehould, du 26 mars au 10 avril 2022.

Pour ce premier évènement, le SYMSEM a mis à disposition des usagers 12m³ de compost, dans chacune de ces déchèteries. Une quantité limitée à 50L par usager a été décidée pour permettre au plus grand nombre d'en bénéficier.

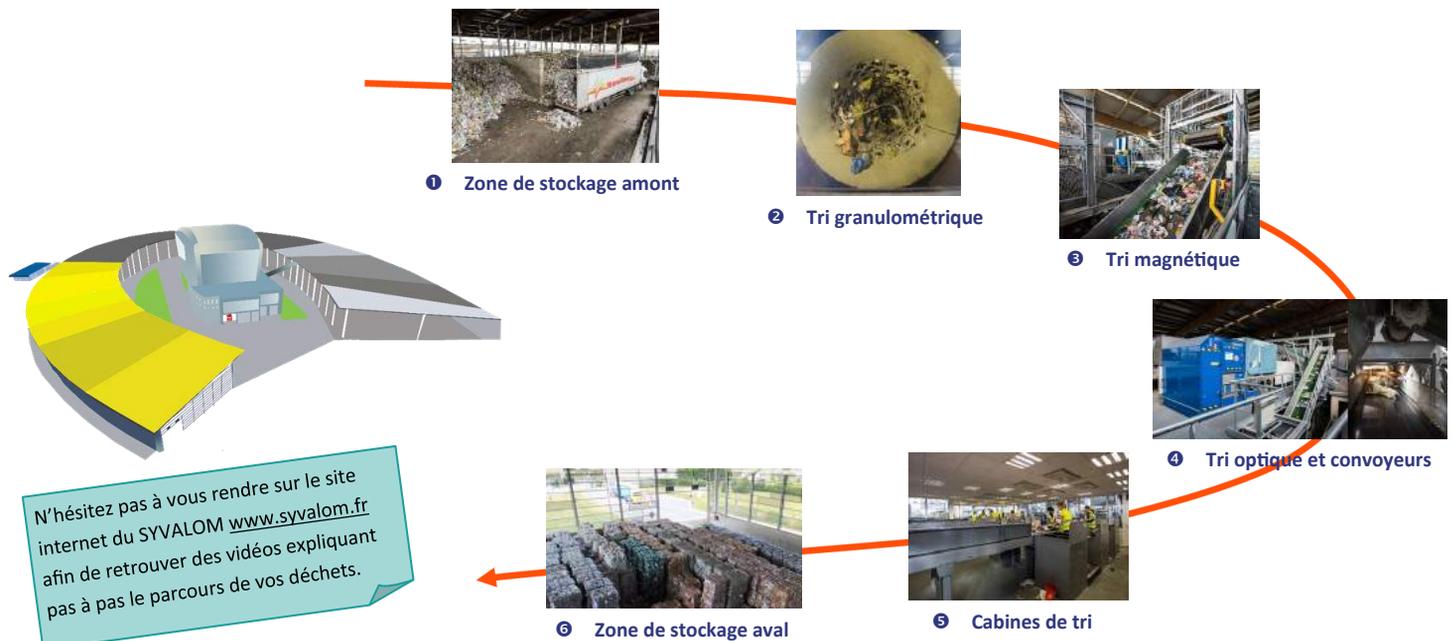
⚠ Rappel : les cartes d'accès aux déchèteries sont strictement personnelles, et ne peuvent faire l'objet de prêt pour accéder en déchèterie.

Nous vous remercions d'avoir répondu présent lors de cette première opération malgré une météo peu clémente, et espérons vous voir encore plus nombreux l'année prochaine !

Traitement des déchets ménagers par le SYVALOM*

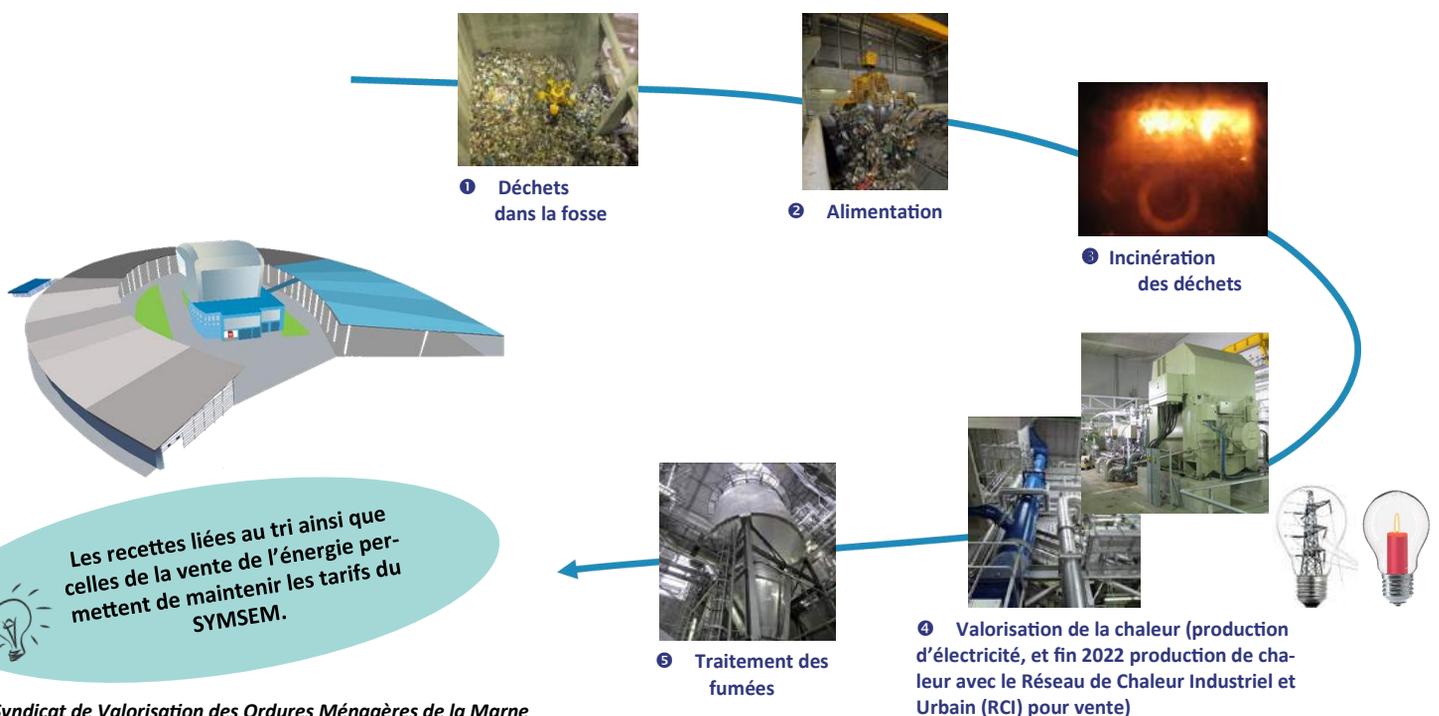
● LE CENTRE DE TRI

Le centre de tri de La Veuve prend en charge les déchets recyclables de ses adhérents. Ils sont triés par matière selon différents processus (tri magnétique, tri optique, tri granulométrique...), suivi d'un contrôle humain. Une fois les matières triées, elles sont conditionnées, puis partent en filière de recyclage.



● L'UNITÉ DE VALORISATION ÉNERGÉTIQUE (UVE)

Les ordures ménagères collectées sur le territoire du SYMSEM ne sont pas enfouies en décharge contrairement aux rumeurs persistantes, mais sont incinérées afin de produire de l'énergie, qui est réutilisée ou vendue. Actuellement, seule de l'électricité est produite. En fin d'année 2022, de la production de chaleur viendra alimenter, en été, l'usine de déshydratation de Recy, et en hiver, chauffera de nombreux immeubles de la ville de Châlons-en-Champagne.



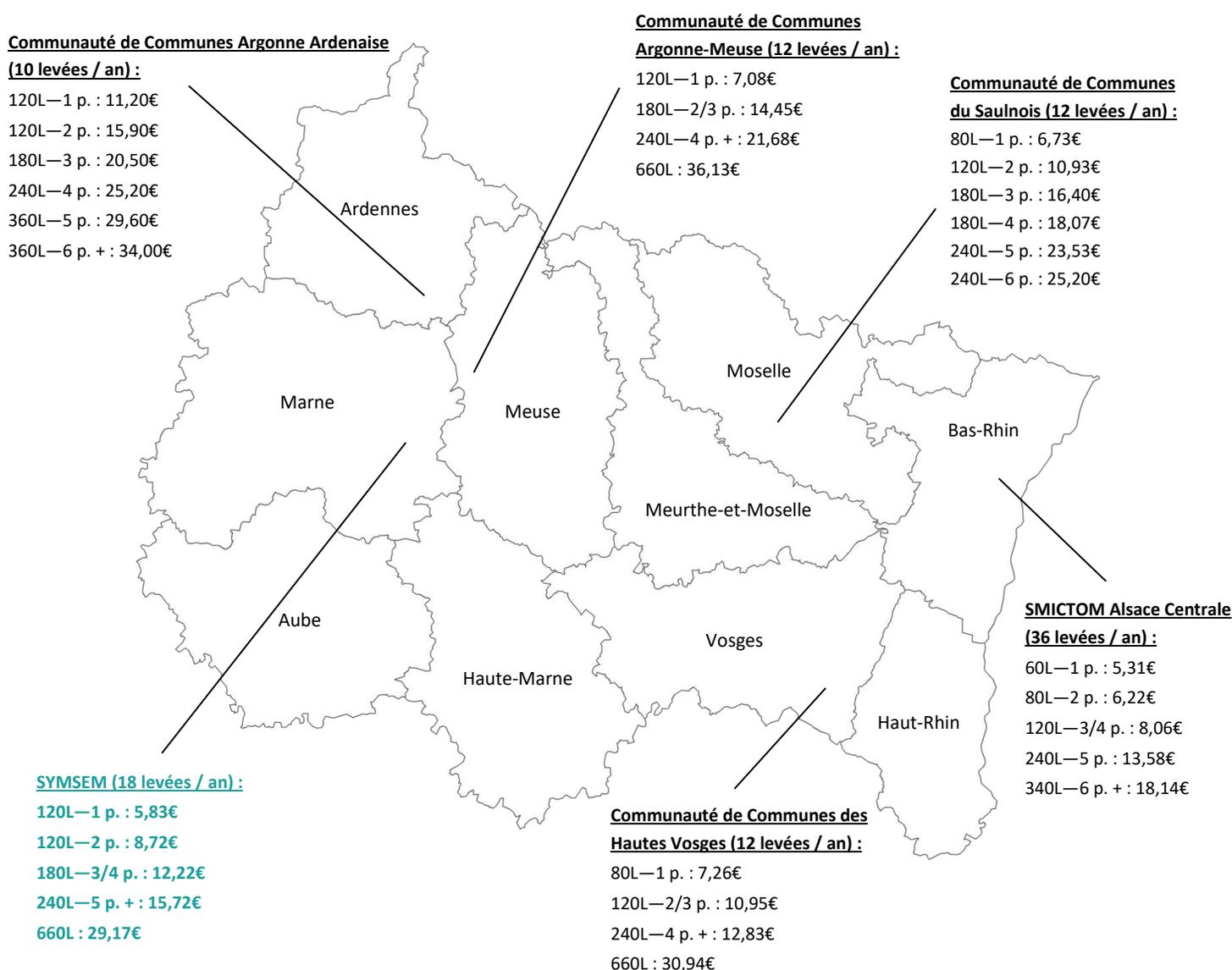
La Redevance Incitative

● TARIFS DE LA REDEVANCE INCITATIVE DES ORDURES MÉNAGÈRES DANS LA RÉGION GRAND EST

Le « coût à l'habitant » du service de collecte, d'élimination des déchets et de gestion des déchèteries est demeuré stable pendant plus de 10 ans en raison des efforts d'une grande partie des usagers (tri sélectif, compostage...).

La Redevance Incitative est déjà mise en place dans de nombreuses collectivités de la région Grand Est. La comparaison des tarifs appliqués montre que ceux du SYMSEM sont parmi les plus faibles.

Tableau comparatif des tarifs d'une levée comprise dans la part fixe, par foyer :



CHANGEMENT DE SITUATION

Tout changement de situation doit être signalé :

- ⇒ Augmentation ou diminution du nombre de personnes dans le foyer (naissance, mariage, séparation...)
- ⇒ Déménagement, emménagement.

Pour cela, veuillez appeler :

 **N°Vert** **0 800 710 677**

APPEL GRATUIT

Prévention des déchets

● COMPOSTER SES DÉCHETS, C'EST DIMINUER SA POUBELLE

Le compostage permet de réduire de 30% la quantité de déchets dans sa poubelle d'ordures ménagères, mais aussi la quantité de déchets verts apportée en déchèterie. De plus, le compost est un fertilisant 100% naturel.

Vous pouvez y mettre entre autres : épluchures — fruits et légumes abîmés — restes de nourriture — marc de café avec filtres, feuilles et sachets de thé — plantes et fleurs fanées — tontes de pelouse en petites quantités — essuie-tout et mouchoir en papier blanc — carton brun non imprimé coupé (rouleau essuie-tout, boîte à œufs...) — broyat de branches...

Ne jamais mettre : les huiles et graisses alimentaires — les poussières d'aspirateurs — tous les produits qui ne sont pas organiques.

Règles à suivre : mélanger les matières — éviter les apports uniques en grandes quantités — bien aérer le compost — veiller à une humidité constante.

N'hésitez pas à visiter notre site internet www.symsem.fr pour retrouver toutes les informations sur le compostage.

● VOUS DÉSIREZ COMPOSTER VOS DÉCHETS ?

Vous pouvez prendre contact avec le SYMSEM qui vend des composteurs en bois ou en plastique d'une capacité :

- ⇒ De 400 litres
- ⇒ De 600 litres.



Le bio seau

Placé dans la cuisine, il vous évite les allers-retours trop fréquents au composteur.



L'outil mélangeur

Il facilite le mélange et l'aération du compost.



Bon de commande

Matériel(s) choisi(s)* :

- Composteur en plastique 400L : 25€ _____ €
- Composteur en bois 400L : 30€ _____ €
- Composteur en plastique 600L : 40€ _____ €
- Composteur en bois 600L : 40€ _____ €
- Outil mélangeur : 2€ _____ €
- Bio seau : 2€ _____ €

Montant : €

Point de retrait souhaité :

- Au siège du SYMSEM (4 Grande rue, 51240 Dampierre-sur-Moivre)
- En déchèterie (indiquer dans quelle déchèterie)

** Dans la limite d'un composteur, un bio seau et un outil mélangeur par foyer*

Coordonnées :

Nom et prénom : _____ Adresse : _____

Code postal : _____ Commune : _____

Téléphone : _____ Mail : _____

Envoyer ce bon accompagné d'un chèque à l'ordre du Trésor Public à

SYMSEM — 4 Grande rue — 51240 DAMPIERRE-SUR-MOIVRE

LE SYMSEM VOUS SOUHAITE D'EXCELLENTES VACANCES D'ÉTÉ !



4 Grande rue, 51240 Dampierre-sur-Moivre
03 26 70 19 28 - contact@symsem.fr
Pensez à visiter notre site : www.symsem.fr